



Contribution de Monsieur Joseph MAÏLA, Professeur de géopolitique et de médiation internationale à l'ESSEC, ancien Directeur de la prospective au Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, ancien Recteur de l'Université catholique de Paris
Séminaire « La Francophonie autour des 25 ans de la déclaration de Bamako »
Séance du 3 Juillet 2025

« Continuer de faire sens : Paix et démocratie, l'Avenir du projet francophone »

1. Principes et objectifs de la Francophonie politique

- a) Un positionnement avéré pour la paix et la démocratie : le périmètre délimité par la Déclaration de Bamako et complété par celle de Saint Boniface dotent la Francophonie d'une *doxa* relative à l'action en faveur de la démocratie, de la prévention des conflits et de la paix.
- b) La prévention des conflits est conduite à travers des opérations de médiation et de règlement des crises prévus par le mécanisme du chapitre 5 de Bamako.
- c) La Francophonie s'est dotée d'un large réseau institutionnel et fonctionnel assurant une coopération au niveau de diverses instances nationales ainsi qu'une coordination au niveau international.
- d) Depuis le début des années 1990, un arrimage de plus en plus important au système international et aux agendas onusiens a fait de la Francophonie un acteur intégré de la paix et de la promotion de la démocratie.

2. Qu'est-ce qui a changé ?

En dépit de ces avancées francophones, les développements récents au plan mondial caractérisé par une contestation du multilatéralisme, une montée des nationalismes, et une dérégulation du recours à la force ont fragilisé les pratiques de la coopération internationale. La Francophonie en aura été affectée. Une série de bouleversements complexes, internes comme internationaux, sont venus, en effet, remettre en cause des certitudes, sur le plan de principes, que l'on pensait communément admis en Francophonie ainsi que l'action collective organisée dans le cadre d'organisations régionales de coopération.

- a) En premier lieu, il faut noter le retour de pratiques disruptives au plan du respect de la démocratie et de l'État de droit. Les dynamiques endogènes vertueuses qui avaient scandé l'ultime décennie du siècle dernier se sont inversées : coups d'État militaires, corruption, manipulations constitutionnelles, élections tronquées, conflits internes, gestion patrimoniale de l'État...
- b) Le multilatéralisme francophone a été confronté à des choix sécuritaires en fonction d'intérêts géopolitiques, variés et mobiles en temps de mondialisation, qui ont pris le pas sur toute autre considération. De ce fait, des acteurs nouveaux, en particulier en Afrique, ont fait une intrusion armée au sein d'espaces jadis régulés par des missions et médiations francophones.
- c) Le décloisonnement des espaces économiques et monétaires et ont bousculé la préférence institutionnelle de la Francophonie et lui ont fait préférer des initiatives différentes de concertation et de coopération différentes.

3. Comment se projeter ?

Dans la nouvelle ère post-mondiale qui s'ouvre le projet francophone doit retrouver des couleurs, s'adapter et se renforcer.

- a) Retour vers une Francophonie de promotion et de respect de la démocratie. Le recul des pratiques démocratiques, et de l'État de droit de manière plus générale, nécessite un sursaut francophone afin que démocratie, élections et dévolution du pouvoir et développement respectent les principes consignés dans la Déclaration de Bamako, et qui stipulent que « Francophonie et démocratie sont indissociables ». L'observation vigilante des sociétés civiles et du respect des processus démocratiques s'impose comme une priorité en Francophonie.
- b) Dans un monde menacé par les regains nationalistes et l'affirmation hégémonique des identités et des intérêts, la Francophonie doit faire valoir la solidarité et la concertation francophone pour plus de justice économique et de respect des droits de l'Homme ainsi que par sa contribution au retour à un multipartisme efficace avec la participation de tous les acteurs du système international.
- c) Dans un monde clivé par des dénominations de combat, creuses et dangereuses, opposant les soi-disant « Sud global » au Nord collectif » rappeler que la Francophonie est du Nord et du Sud. Et œuvrer en ce sens.